

Quand les usines Renault ne sont pas délocalisées, elles ferment à cause de l'insécurité du quartier

écrit par Christine Tasin | 4 mai 2022





C'est dégueulasse ! C'est honteux !

Quoi donc ? De fermer des usines, de mettre au chômage des centaines, des milliers d'ouvriers?

Pas du tout. Pour la gauchiste Ange Vidal, conseillère municipale Dvg de Vaux -en-Velin, **le scandale est d'avoir reconnu ouvertement, officiellement, que Vaux-en-Velin fait partie des territoires perdus de la République.** Dire la vérité, pour cette politicienne, c'est stigmatiser les habitants de ces territoires, c'est dire qu'il y a un problème avec l'immigration...

Et puisque l'Etat français est actionnaire de Renault, il devrait obliger ce dernier à rester ouvert malgré le lieu mal famé, malgré les risques pour les ouvriers. !

'Ange Vidal, conseillère municipale d'opposition (Dvg) en colère qui s'est rendue sur le site pour rencontrer les

salariés. « Je suis abasourdie par de tels propos, que je ne laisserai pas passer car ils sont inacceptables. Comment un groupe comme Renault, dont l'État est actionnaire et qui touche suffisamment d'aides, peut-il se permettre de discriminer la population d'une ville, de la stigmatiser ?

*Celui qui vient
au monde pour ne
rien troubler ne
mérite ni égards
ni patience.*

René Char

*Mal nommer les
choses c'est
ajouter au
malheur du monde.*

**Attribué à Albert
Camus**

En effet, la direction de Renault a juste nommé les choses... a juste parlé de "la réputation du quartier" (en sus de la situation économique)

La direction de Renault a juste pris la mesure de la réalité, la mesure de ses incapacités de continuer...

Et si personne ne dit rien, si tout le monde fait semblant de ne pas voir, de ne pas savoir, alors on ajoute au(x) malheur(s).

Qui ne dit mot consent...

La ville de Vaulx-en-Velin est-elle **une zone de non-droit** ? C'est en tout cas ce qu'en jugent les gérants de la concession Renault de Lyon-Carré de Soie. Cette dernière va être fermée à la fin décembre, à **cause notamment des activités de trafic.**

<https://www.auto-moto.com/actualite/societe/renault-vaulx-velin-zone-de-non-droit-340163.html>

« **L'établissement est pris en tenaille.** » C'est par ces mots que le groupe Renault Retail Group débute son rapport devant les élus du Comité social et économique (CSE) extraordinaire, le 15 avril. Il annonce la fermeture au 31 décembre 2022 de la concession et des ateliers avenue de Bohlen à Vaulx-en-Velin la Soie. Le site, réhabilité il y a quelques années, est situé face à l'hippodrome et à côté du centre commercial Carré de Soie.

« **Accolé à un centre commercial périliclitant** »

Selon le groupe automobile français, « **sur sa partie Est, l'environnement immédiat se caractérise par des zones de trafic et de non-droit qui sont clairement défavorables à nos activités.** Sur sa partie Ouest, le site est accolé à un centre commercial périliclitant, ainsi que des bureaux en grande partie non occupés. » Et d'ajouter : « L'établissement s'entoure aussi d'une population à faibles revenus par foyer, inférieurs à la moyenne nationale » qui ne correspondrait plus aux standards de clientèle.

<https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2022/05/02/renault-ferme-son-site-a-vaulx-en-velin-zone-de-non-droit-et-de-traffic>